AFFAIRE N° 5
CM 05.06.26 affectation résultats CFU

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260605-202606110930-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN
REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILDO légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances - sous la présidence de Mme MICHEL, Maire
Le 5 Juin 2026 à 18h

Présents : Mme MICHEL, M. PLESIER, M. DELAMOTTE, Mme LABBE, M. VELLY, Mme DELAHAUT, M. LAMBLIN, M. LEMOINE, Mme JEGU, Mme TROTEL, M. PORTE, M. LE BOULANGER, Mme PITEL, M. DURAND, M. HODGKISS
Absents représentés : Mme THOREUX, Mme LAURIOT DIT PREVOST Mme CHAPLAIN, M. AMICE, Mme JAFFRELOT GUERIF,
M. HAMON, Mme CORDONNIER, Mme LETESSIER respectivement représentés par M. DELAMOTTE, M. LAMBLIN, Mme PITEL, M. VELLY, Mme LABBE, M. LEMOINE, M. HODGKISS, Mme JEGU
Secrétaire de Séance : M. LEMOINE

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 23
Présents : 15
Votants : 23 (dont 8 pouvoirs)

Convocation adressée le 29 mai 2026

AFFAIRE N° 5 - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025 AU BUDGET 2026

Rapporteur : Mme LABBE – Adjointe aux Finances

Après s'être fait présenter les résultats de l'exercice 2025, il est proposé au conseil municipal :

1- Budget COMMUNE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le compte financier unique 2025 du budget Commune, dont les résultats s'établissent ainsi :

Résultats 2025	
Excédent de fonctionnement	2 557 888,63 €
Besoin de financement de la section d'investissement	**- 133 516,52 €**
Excédent d'investissement antérieur reporté	517 730,95 €
Résultat d'investissement cumulé excédentaire	384 214,43 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé de procéder à l'affectation définitive des résultats conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation des résultats sur 2026	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)	384 214,43 €
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	2 557 888,63 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260605-202606110930-DE

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
- APPROUVE la proposition d'affectation des résultats sus-indiquée pour le budget principal 2026 ;
- AUTORISE Mme. le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
VOTE : UNANIMITE

2- <u>Budget CUISINE</u>

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le compte financier unique 2025 du budget cuisine, dont les résultats s'établissent ainsi :

Résultats 2025	
Excédent de fonctionnement	130 789,96 €
Besoin de financement de la section d'investissement	- 19 750,79 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	109 351,06 €
Résultat d'investissement cumulé excédentaire	89 600,27 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé de procéder à l'affectation définitive des résultats conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation des résultats sur 2026	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)	89 600,27 €
Excédent de fonctionnement reporté (recettes R 002)	130 789,96 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
- APPROUVE la proposition d'affectation des résultats définitif sus-indiquée pour le budget annexe cuisine 2026
- AUTORISE Mme. le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
VOTE : UNANIMITE

3- <u>Budget ZMEL</u>

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Vu le compte financier unique 2025 du budget ZMEL, dont les résultats s'établissent ainsi :

Résultats 2025	
Excédent de fonctionnement	23 615,98 €
Excédent de financement de la section d'investissement	3 834,48 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	17 957,13 €
Résultat d'investissement cumulé excédentaire	21 791,61 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé de procéder à l'affectation définitive des résultats conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

Affectation des résultats sur 2026	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)	21 791,61 €
Excédent de fonctionnement reporté (recettes R 002)	23 615,98 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202824-20260605-202606110930-DE

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL
- APPROUVE la proposition d'affectation des résultats définitifs sus-indiquée pour le budget annexe ZMEL 2026
- AUTORISE Mme. le Maire à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Marie-Madeleine MICHEL

MAIRIE SAINT-CAST LE GUILDO
22380

Secrétaire de séance
Yann LEMOINE